

Procès-Verbal

Séance du 30 Avril 2024

L' an 2024, le 30 Avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 24/04/2024, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine, RANDANNE Caroline,

MM : BEAUDONNAT Luc, FERRY Denis, MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Etai(en)t Absent (s) :

A été nommé(e) secrétaire : Mme RANDANNE Caroline

Quorum : 8 présents sur 8 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la dernière séance
- Demande de l'école
- Fleurissement
- Emploi saisonnier
- Retour sur les dossiers en cours
- Retour sur les réunions intercommunales
- Questions Diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2024_024 - Création d'un Poste Permanent d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Vu la loi n°84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

ARTICLE 1 :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial (CST).

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 13 mai 2014,

Considérant la nécessité de créer un (1) emploi d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe, en raison de l'avancement de grade de l'agent technique,

ARTICLE 2 :

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un (1) emploi d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe, permanent à temps non complet à raison de 5h hebdomadaire (5/35ème).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er mai 2024,

- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : ... Adjoints techniques territoriaux
- Grade : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe
- Ancien effectif : zéro (0)
- Nouvel effectif : un (1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- rajoute cette délibération à l'ordre du jour
- adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée
- alloue les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois
- inscrit au budget les dits crédits

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 06/05/2024

Après mise en ligne, le : 07/05/2024

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 28/03/2024 : A l'unanimité

→ Demandes de l'école

Une des classes de l'école de Vernines, dans le cadre du projet Des Racines pour Grandir, souhaite pouvoir aménager le pignon Est de l'école en y apposant un arbre construit en bois par les élèves. Les élus sont favorables à ce projet sous réserve de préserver la structure de l'école.

De plus, les élèves de l'école de Vernines souhaitent lui donner un nom. Les élus soutiennent ce projet et attendent leurs propositions.

→ Fleurissement

Les fleurs ont été commandées au CAPPa du Marand à St Amant Tallende. Elles seront réceptionnées le 23 mai pour une plantation en suivant.

→ Emploi saisonnier

Madame le Maire rappelle l'offre d'emploi saisonnier. La date limite pour déposer une candidature a été fixée au 17 mai. A ce jour une candidature a été reçue. Les élus souhaitent attendre la fin du délai pour statuer sur les candidatures.

→ Retour sur les dossiers en cours

Travaux de défense incendie : L'entreprise est intervenue récemment.

Journée citoyenne : Prévue le 21 septembre 2024

Achat de la parcelle ZM 195p : l'offre de proposition a été acceptée par le vendeur.

Séance levée à: 21:30

Procès-Verbal arrêté le 11/06/2024

Le Président
BONY Martine, Maire



Le Secrétaire
Mme RANDANNE Caroline